très difficile à régler. Le présent Gouvernement ne veut pas dire que parce qu'une nouvelle commission a été nommée toutes les difficultés auront disparu dans un mois. Je ne mentionnerai aucune limite de temps, car personne ne pourrait le faire. Plusieurs facteurs entrent dans la composition du problème du blé: sécheresse, récoltes déficitaires, marchés étrangers limités. Mais nous croyons avoir adopté la ligne de conduite logique; que le blé canadien devrait être offert avec régularité à des prix de concurrence et vendu à ces prix si on peut les obtenir. Voilà notre politique. Il nous faut attendre les événements, mais j'ai confiance que notre attitude sera celle qui garantira aux cultivateurs eux-mêmes et au peuple canadien en général les meilleurs avantages possible.

L'hon. H. H. STEVENS (Kootenay-Est): Monsieur l'Orateur, je ne me propose pas d'aborder beaucoup de sujets aujourd'hui, d'abord pour la raison claire et péremptoire que je dispose non pas de trois heures et demie ou de quatre heures, mais de quarante minutes seulement, et ensuite parce que je ne veux exprimer qu'une seule pensée aujourd'hui, réservant à une autre occasion la discussion de divers sujets qui viennent naturellement à l'esprit. Je crois qu'au cours de la présente session nous aurons toutes les occasions voulues pour débattre nombre de questions qui intéressent notre pays au plus haut point. Par conséquent, si je ne les aborde pas aujourd'hui, ce n'est pas par manque d'appréciation de leur grande importance.

Le Gouvernement est entré en fonctions appuyé par une proportion exceptionnelle de la députation. Il n'y a aucune basse flatterie à dire qu'il convient de le féliciter de la marque de confiance que lui a témoignée le peuple canadien. J'estime que tout gouvernement ou tout parti aurait droit de s'enorgueillir d'une pareille expression de confiance, mais en même temps je me permettrai de rappeler au Gouvernement, et surtout aux nouveaux membres du parti libéral qui l'appuient dans cette Chambre, que le Canada attend de grandes choses du Gouvernement et du Parlement actuel dominé, comme il l'est, par le parti libéral. Quant à moi, je me propose d'accorder au ministère, volontiers et librement, mon entière coopération en ce qui concerne toutes mesures tendant à avancer les intérêts du peuple canadien. Le pays, je le répète, attend de grandes choses du Gouvernement, ou plutôt, si je puis le dire sans offense, il attend de grandes choses du Parlement actuel; et, pour ma part, je me propose de commencer la session avec l'idée que c'est le Parlement, la Chambre des communes, qui devrait s'affirmer, et que nous ne devrions pas concentrer trop d'attention sur l'administration. Je fais cette suggestion sans le moindre manque de respect envers le Gouvernement.

Avant de commencer les quelques remarques que je me propose de faire, je me permettrai, suivant l'exemple des chefs des deux grands partis, de jouer quelque peu avec les pourcentages. C'est à peu près la seule consolation que la situation me laisse et je me propose de m'en prévaloir. Ayant procédé à une analyse du scrutin, j'ai constaté que le parti libéral a obtenu 2,061,000 voix, ce qui veut dire que chaque membre libéral de la Chambre des communes représente en moyenne 11,500 votants. Chaque député conservateur représente, en moyenne, 32,000 votants, ce qui, quelqu'un a observé, n'est pas trop mal, et j'en conviens. Mes amis du crédit social représentent une moyenne de 10,750 votants chacun, et ce n'est pas trop mal non plus. Chaque député de la Fédération du commonwealth coopératif, cependant, représente une moyenne de 55,000 votants et celui du parti de la restauration, lui, en représente 384,000. Ainsi, monsieur l'Orateur, lorsqu'il s'agit de jouer avec les moyennes et les pourcentages relatifs au scrutin, je peux au moins prétendre que ma situation est exceptionnelle. Je m'estime autorisé à dire que je suis conscient d'une lourde responsabilité en parlant au nom de ce grand nombre d'électeurs. Numériquement, je ne compte pas pour beaucoup dans cette assemblée de 245 députés, où je siège depuis vingt-cinq ans. Je connais quelque chose de sa constitution, de ses habitudes et de ses usages, mais, monsieur l'Orateur, j'éprouve un légitime orgueil à l'idée que je puis parler ici au nom d'un vaste nombre de libres citoyens de mon pays.

Nous nous sommes réunis cette année sous le coup de la mort d'un souverain bien-aimé. Le souvenir que le roi George laissera à travers les âges et la figure que l'histoire lui prêtera, seront ceux d'un souverain non seulement aimé de son peuple, mais présentant encore la distinction unique d'être respecté et admiré dans pour ainsi dire tous les pays en dehors de l'empire. J'espérais, monsieur l'Orateur, que, nous réunissant sous le coup de cet événement triste, mais de nature à élever l'esprit, nous pourrions oublier, nous les membres du Parlement, nos sentiments et nos divergences d'hommes de parti, pour travailler dans un commun effort au bien-être général et contribuer à la solution de nos problèmes nationaux. Nous sommes la Chambre des communes.

Permettez-moi de faire une courte digression pour adresser quelques mots à la masse des représentants qui siègent au Parlement pour

[L'hon. M. Euler.]